



Délibération 2024/46

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET Séance du 6 décembre 2024

Date de la convocation : 2/12/2024
 Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de votants : 10

Date d'affichage : 2/12/2024
 Nombre de présents : 8
 Dont procuration : 2

L'an deux mil vingt-quatre et le six décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Isabelle SILHOL.

Président : I.SILHOL

Présents : Bruno CASTES, Bernadette DEL-ROX, Stéphanie JEUNET, Patrick LOUX, Sébastien SILHOL, Pauline SOULAIROL, Christophe VIDAL,

Absents votants par procuration : Dominique ZARAGOZA (donné à I.SILHOL), Magalie BILHAC (donnée à P.SOULAIROL),

Absents excusés : Éric BONAFE, Christine NOHARET, Grégory GUIZIOU, Muriel HUGOL, Estelle BONNIOL,

A été nommé secrétaire : Bruno CASTES

Objet : DECISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET PRINCIPAL

EXPOSE

Madame le Maire présente au Conseil Municipal un courrier de la Direction des Finances Publique qui nous demande de rectifier une anomalie comptable. De plus, il convient d'inscrire des dépenses et des recettes supplémentaires au budget en réalisant un ajustement de crédit.

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
023	Virement section investissement	6 000.00	Art 72-042	Produits immobilisés	6 000.00
Total		6 000.00	Total		6 000.00

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Art 13151	Subvention transférable GFP	0.10	Art 13251	Subvention non transférable GFP	0.10
2135-040	Installation générales	- 6 180.00	Art 021	Virement section fonctionnement	6 000.00
2151-040	Réseaux voirie	7 050.00	1323-243	Subvention Hérault Énergies Led Peyral	4 500.00
21538-040	Autres réseaux	770.00	1323-242	Subvention Hérault Énergies - École	15 200.00
2188-040	Autre immobilisation	4 360.00	1323-242	Subvention département - Ecole	28 000.00
2135-242	Installations générale -École	37 000.00			
231-232	Immobilisation – Embellissement village	10 700.00			
Total		53 700.10	Total		53 700.10

Dépôt Sous-Préfecture de LODEVE
 Date de réception de l'AR: 10/12/2024
 034-213401979-20241206-DE_2024_046-DE
 Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
 Et publication ou notification

DELIBERE

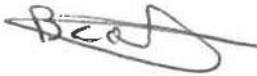
Le conseil municipal, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le budget de la commune,

VOTE en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

AUTORISE Madame le Maire à signer toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Le secrétaire, Bruno CASTES



Le Maire, Isabelle SILHOL

